

D. Vous paieriez James Richardson, n'est-ce pas?—R. Non.

D. Cette maison détiendrait le blé au comptant?—R. Oui. Le prix que James Richardson obtiendrait du service de l'importation des céréales serait celui auquel les options furent échangées à cette date plus les frais d'expédition au littoral et le bénéfice que cette maison réaliserait sur la transaction.

*M. Perley:*

D. Monsieur McIvor, rien n'est secret quant à ce prix lorsque la transaction passe par la chambre de compensation?—R. Oui, c'est secret, parce qu'elle ne passe pas par la chambre de compensation au prix de la vente primitive; elle est compensée au cours du jour.

*M. Diefenbaker:*

D. Quand la chambre vous paie plus que ce qu'elle a reçu vous lui remboursez cette somme?—R. Non. J'ai dit que si les options sont échangées à un cours plus élevé que celui de la vente primitive au service de l'importation des céréales nous le remboursons; si elles le sont à un cours plus bas il nous rembourse.

D. Sous quelle rubrique dans vos comptes la somme payée de ce chef figure-t-elle?—R. Vous devrez vous renseigner sur ce point auprès de M. Findlay.

Q. Vous dites que vous l'ignorez?—R. Je n'en suis pas au courant. M. Findlay l'est.

D. Vous n'êtes pas au courant; c'est tout ce que je veux savoir. Si vous dites que vous n'en savez rien, n'en parlons plus.—R. Je suis toujours disposé à avouer mon ignorance d'une question.

Le PRÉSIDENT: Messieurs avez-vous d'autres questions d'ordre général à poser.

M. DIEFENBAKER: Oui, monsieur le président. Puis-je me renseigner sur les représentations faites par le gouvernement britannique dont a parlé M. McIvor? Je propose qu'avant demain matin toutes les lettres et communications échangées entre le gouvernement britannique, le ministère du Commerce ou la Commission du blé demandant la continuation du système actuel soient produites au Comité.

M. ROSS (*Souris*): J'appuie la proposition. J'aimerais à demander en outre, vu les observations faites aujourd'hui et aussi la déclaration du ministre sur certaines dispositions prises avant qu'il ne devint ministre, si c'est dans l'ordre, que l'ancien ministre du Commerce, le sénateur Euler, soit assigné devant le Comité pour qu'il tire au clair le malentendu au sujet de ce qui est passé quelques mois avant la déclaration de la guerre, alors que le gouvernement britannique a fermé la bourse là-bas et nous a laissé entendre qu'il préférerait que notre bourse demeurât ouverte.

Le PRÉSIDENT: Quelle est la règle de procédure concernant l'assignation de sénateur? (Le secrétaire explique la règle de procédure concernant l'assignation de sénateurs devant des comités de la Chambre des communes).

M. GRAHAM: Ayant entendu à la Chambre et au Comité des demandes répétées touchant la publication du prix reçu pour le blé vendu au gouvernement britannique, et à la lumière des explications du ministre du Commerce sur la demande qu'il a faite au gouvernement britannique de lui permettre de divulguer ces renseignements et la réponse de celui-ci à l'effet qu'il préférerait que le prix ne fût pas révélé, je dois avouer franchement que je suis très étonné qu'on ne reconnaisse pas les relations du Canada avec la Grande-Bretagne. J'ignore les motifs sur lesquels le gouvernement britannique se base, bien que je puisse trouver facilement douze pour lesquels il ne voudrait pas que ce prix fût divulgué.

M. DIEFENBAKER: Non.

M. GRAHAM: Ou les motifs que la Grande-Bretagne invoquerait pour refuser de divulguer le prix.